



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS SEDANAIS

DELIB N° 033-10

OBJET : Subventions Projets « Socioculturels et Sports ».

L'an deux mille dix, le 1^{ER} Juillet à dix-huit heures trente, le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays Sedanais s'est réuni en session ordinaire à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, après convocation adressée le 25 Juin 2010 par le Président en exercice, M. Didier HERBILLON. Et affichée le 25 Juin 2010.

NOMBRE DE DELEGUES STATUTAIREMENT	56
NOMBRE DE DELEGUES EN EXERCICE (1 commune n'ayant pas désigné)	55
PRESENTS (titulaires et suppléants)	
DELEGUES TITULAIRES VOTANTS	44
DELEGUES SUPPLEANTS VOTANTS	7
POUVOIRS	0

ETAIENT PRESENTS :

Délégués titulaires : M. André DROUARD, Mme Maryse GOBERT, MM. Claude TUOT, Christophe BAILLY, Pierre CORNET, Mmes Evelyne MOREAUX-MASSIN, Dominique PATTE-MEURIE, MM. Frédéric LE GUINIO, Yves BARRIOL, Mmes Véronique JAMES, Raymonde MAHUT, MM. Bernard SPAZZI, Michel NAPARTY, Mmes Sylviane WANWETS WINKEL, Marie-Françoise KRANTZ, MM. Denis FERRON, Roger VIARD, Emmanuel JACQUEMIN, Gérard MANOT, Stephen KRAUS, Mme Fédora THEYS, MM. Roger WATELET, Christian APOTHELOZ, Mme Anne BARON, M. Michel BERNARD, Mmes Arlette CHARBONNIER, Marzia DE BONI, Pascale FABRE, M. Didier HERBILLON, Mme Elisabeth HUSSON, MM. Philippe JACOB, Francis MANSU, Mme Arlette VALLEE, MM. Jean-Claude CLOSSE, Stéphane DUMAY, Christophe DEGLAIRE, Guy ROGER, Eric DROUIN, Dominique LINDENBERGER, Didier ZANOTTO, Sébastien DELIEGE, Patrick DUTERTRE, François BUSSIERE, Roger FOURILE.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir (article 8.5 du règlement intérieur) :

Délégués suppléants avec droit de vote : MM. Jean-Pierre NEVEUX, Michel JAUNET, Jean-Marie GERARD, Michel SALPETIER, Bernard GUIDEZ, Mme Géraldine ROUSSEL, Hannibal LEITE.

Délégués suppléants : MM. Mickaël HOLVECK, Louis REINBOLD, Christophe BERTIER, Mme Martine BERG, M. Mistral BANA, Mme Béatrice YAU, MM. Patrick GERARD, Denis AUPRETRE.

Absents excusés : MM. Jean-Claude SCHUBER, Bernard STRINGER, Jean-Paul COLINET, Mmes Annie MARLET, Sophie LINTINGRE, Monique HUCORNE, Dominique VIOT, MM. Eric PICART, Jean-Claude ROBIN.

Mme la vice-présidente chargée du Socioculturel et Sports rapporte ce qui suit :

L'enveloppe budgétaire réservée aux subventions des projets sociaux, sports, socioculturels et touristiques est pour l'année 2010 de 83 500 €. La commission « Subvention » composée des membres des commissions sociale-tourisme-socioculturel et sport s'est réunie le 9 mars 2010 pour étudier les demandes de subvention. La Commission a proposé d'attribuer 52 480 € de subvention pour les projets sociaux, sports, socioculturels et touristiques et réservé 29 400 € pour les projets CUCS.

Par délibération n°022-10 du 25 mars 2010, le Conseil communautaire a attribué les subventions aux projets sociaux, sports, socioculturels et touristiques.

Le conseil communautaire réunit le 1^{er} juillet s'est prononcé favorablement sur l'attribution des subventions aux projets CUCS.

Récapitulatif des engagements votés :

SOCIAL	3 500 €	Total : 52 480 €
FESTIVALS	31 500 €	
EVENEMENTIELS	5 500 €	
SPORTS	6 680 €	
ANIMATIONS TOURISTIQUES ET CULTURELLES	5 300 €	
PROJETS CUCS	29 400 €	
Reste disponible : 1 620 €		

Deux demandes de subvention ont été examinées par la commission socioculturelle réunie le 15 juin 2010.

Championnat de France Triplettes vétérans et Trophée national inter entreprises » les 24-26-26 septembre 2010 :
 16^{ème} édition du championnat de France Triplettes Vétérans organisée par le comité départemental et l'appui de la boule sedanaise. Nombre de participants : 603 joueurs. Lieu : boulodrome de Sedan sur 3 jours .Budget prévisionnel de la manifestation : 93 360€. A déduire de ce budget l'aide technique, en nature apportée par la Ville de Sedan (- 13 860€). La commission propose d'attribuer une subvention de 600€ représentant 0.6% du budget présenté. La Ville de Sedan a accordé une subvention de 6 000 € et l'équivalent de 14 000€ en aide technique. Le Comité Départemental sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 5 000€.

Musique en coulisse » Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique du 20 au 25 juin

La Communauté de Communes aide chaque année l'Association pour son projet « aller au concert ». Cette année l'APEEM propose de compléter l'action « musique en coulisse » organisée par l'Ecole de Musique : « A l'occasion de la venue du grand orchestre de Reims pour le concert en ouverture du festival guitare et Patrimoine, un master class avec les instrumentistes du grand orchestre est ouvert aux élèves inscrits dans les orchestres de l'école de musique. Un 2^{ème} master class sera organisé avec la soliste Gaëlle SOLAL. Pour compléter l'investissement des différentes structures, l'APEEM se propose

- de s'occuper des accueils des deux masters classes et des goûters de fin de journée.
- d'emmener des élèves de l'école de musique, le mercredi soir, écouter une répétition à Reims et organiser une visite du Grand Théâtre de Reims
- d'acheter les partitions des oeuvres jouées afin que les professeurs, qui le souhaitent puissent les faire étudier à leurs élèves

Le budget de l'opération est présenté à 1 030€.

L'association sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 640 €.

La commission propose d'attribuer une subvention de 300€ représentant 30% du budget présenté.

Il restera disponible sur l'enveloppe subventions : 1 620 € - 900€ = 720€

Le Conseil de Communauté, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

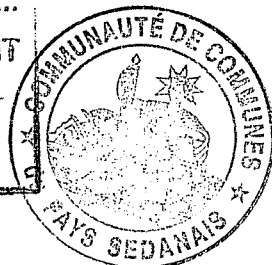
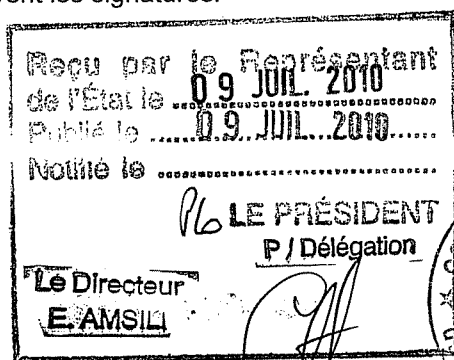
- Vote les subventions suivantes :

ASSOCIATION (Siège)	PROJET	Dépense Eligible retenue	SUBVENTION COMMUNAUTE DE COMMUNES	
			TAUX	Montant maximum
Comité Départemental de Pétanque	Championnat de France Triplettes vétérans et Trophée national inter entreprises » les 24-26-26 septembre 2010	79 500 €	0,75%	600 €
Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Musique	Musique en coulisses 2010	1 030 €	30%	300 €

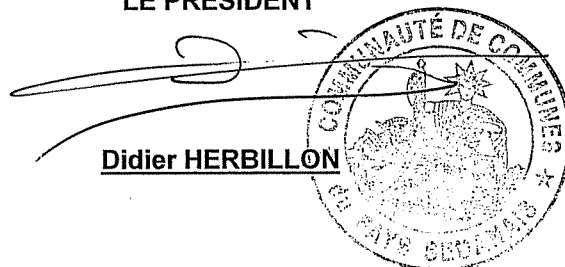
- Autorise le Président à établir les arrêtés de subvention correspondants et à procéder au contrôle et au règlement des subventions,
- Dit que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2010.

Fait à la Forge Gendarme à Vrigne-aux-Bois, les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures.



P/EXPEDITION CONFORME,
LE PRESIDENT



Didier HERBILLON